

## Statistiques 2014 de Dettes Conseils Suisse

### Récolte de données

33 services membres de Dettes Conseils Suisse ont participé à la récolte de données statistiques sur les ménages qui les ont consultés pour la première fois en 2014.

Ces services ont :

- Répondu à **1'848 demandes de services tiers**
- Conduit **8'416 entretiens brefs** de conseil à des personnes surendettées
- Commencé un **accompagnement en vue d'un désendettement avec 5'335 ménages surendettés**

Les services membres de Dettes Conseils Suisse ont, pour la plupart, atteint leur limite quant à leur capacité d'accueil et doivent composer avec des listes d'attente parfois importantes. Une partie importante de ces services a également participé à divers **programmes de prévention**, dans des écoles, des écoles professionnelles, des lycées mais également en faveur de groupes cibles menacés de surendettement (nouvelles familles, migrant-e-s, chômeur-euses, personnes à l'aide sociale, etc.).

**Le profil sociodémographique** des ménages ayant consulté pour la première fois un service membre de Dettes Conseils Suisse en 2014 n'a pas véritablement évolué. Nous retrouvons en majorité des personnes vivant seules (40%), de sexe masculin (57%), de nationalité suisse (61%) âgées de 31 à 50 ans (57%) et bénéficiant d'un CFC (56%). Néanmoins, 30% des personnes vivant dans ces ménages surendettés étaient des enfants ! [Détail des données socio-démographiques](#)

**Le profil socio-économique** des ménages ayant consulté pour la première fois un service membre de Dettes Conseils Suisse en 2014 n'a pas non plus véritablement évolué. La source de revenu principale reste une/des activité/s salariée/s (60%) et le **revenu moyen des ménages s'élevait à 4'613.- CHF**. [Détail des sources de revenu](#).

Pour ce qui est données propres à la réalité du surendettement des ménages ayant consulté pour la première fois un service membre de Dettes Conseils Suisse en 2014, le **montant moyen des dettes s'élève à 64'151.- CHF**, soit l'équivalent de **13,9 fois le salaire mensuel moyen**. Cette disproportion est inférieure, mais reste proche de celle des 6 dernières années (14,3). Nous constatons également que les ménages surendettés tardent toujours plus à demander de l'aide. En effet, la majeure partie connaissent des problèmes de surendettement **depuis plus de 5 ans** (45%). Les dettes **les plus fréquentes** sont les **dettes fiscales** (69 % des ménages), les dettes auprès des **assurances-maladie** (50 % des ménages) et les dettes liées à des **crédits à la consommation** au sens stricte (33 %). Par contre, la dette fiscale ne représente « que » le 29,2 % de la dette totale alors que la dette liée à des **crédits à la consommation représente 17,7 % du montant de la dette totale !**

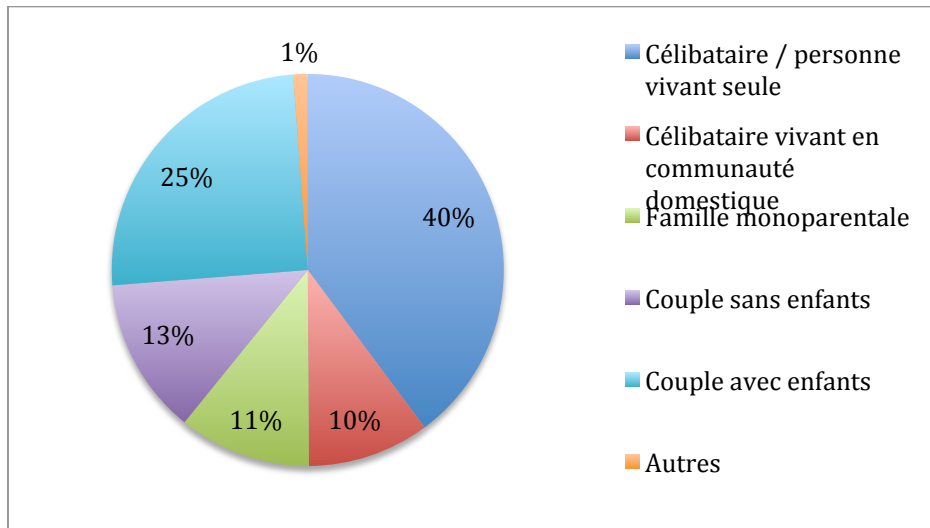
Les raisons ayant conduit ces ménages dans le surendettement sont la plupart du temps un mélange de raisons actives (59% imprévision, mauvaise gestion, prise de risque) et passives (diminution de revenu suite à une perte d'emploi (32%) ou la maladie/invalidité (25%) ; augmentation des charges suite à une séparation (25%)).

[Détails des données propres au surendettement.](#)

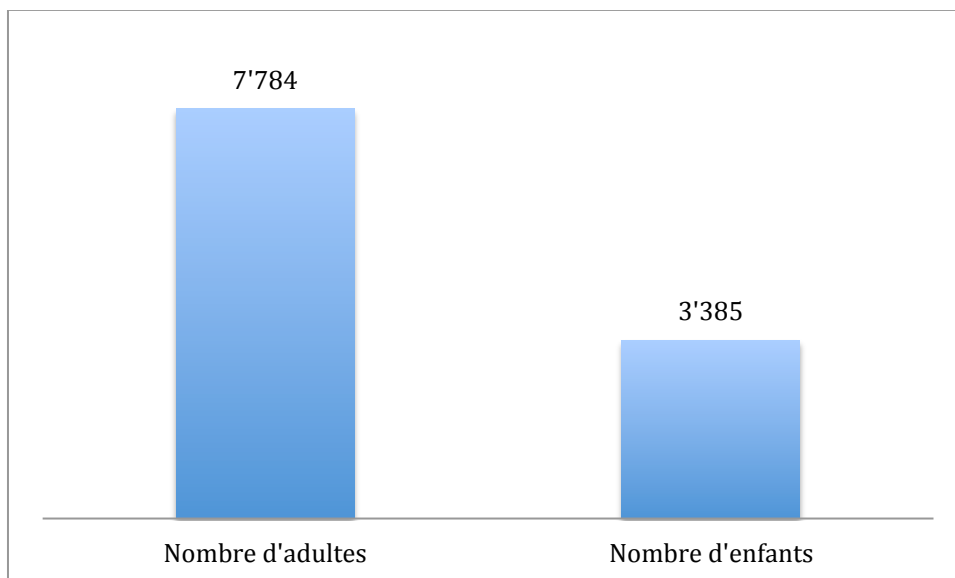
## Profil sociodémographique

Le profil socio-démographique des personnes consultant les services membres de Dettes Conseils Suisse reste inchangé. Les ménages ayant commencé un accompagnement étaient :

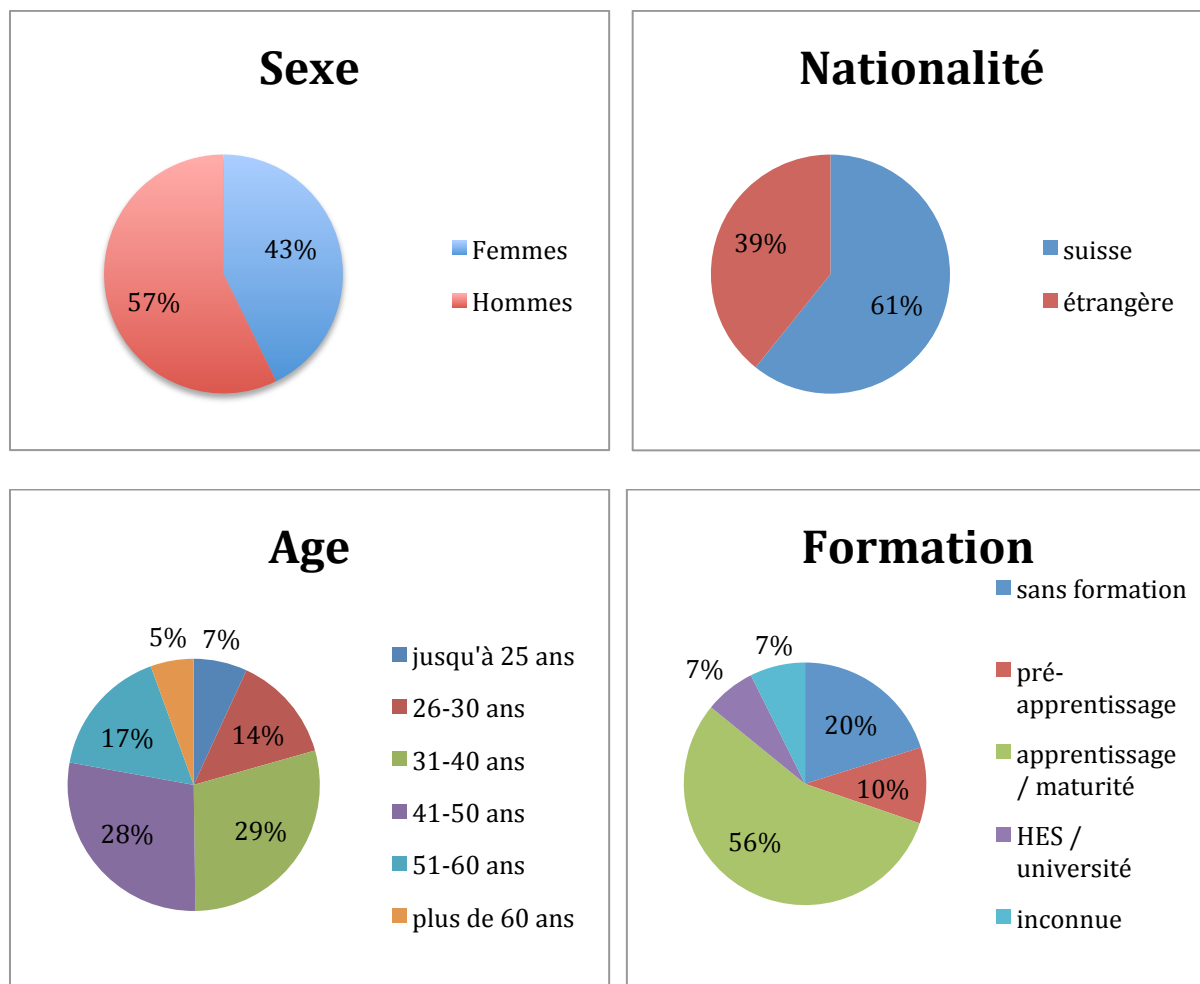
1° majoritairement composés de célibataires et de couples avec enfant(s)



2° mais plus de **30%** des personnes vivant dans les ménages surendettés **sont des enfants**



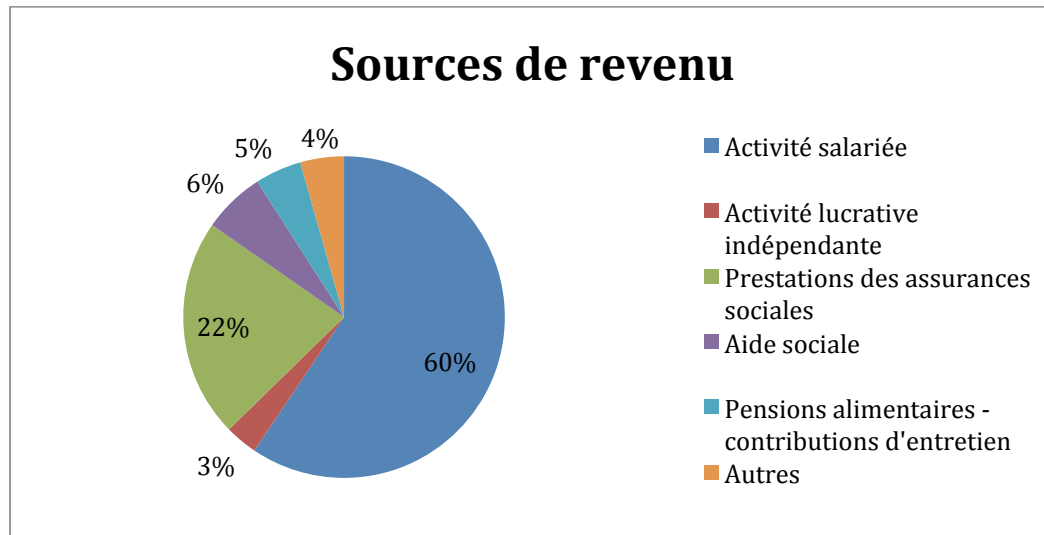
3° La majorité des personnes consultant les services de Dettes Conseils Suisse sont des hommes, suisses, de 31 à 50 ans disposant d'une formation de type CFC ou une formation de type obligatoire.



Notons que les personnes en âge AVS sont généralement suivies par d'autres services, comme ceux de Pro Senectute, qui ne sont pas membres de Dettes Conseils Suisse.

## Sources de revenu

Les sources de revenu sont en premier lieu le salaire, puis les prestations d'assurances sociales. L'importance des prestations d'assurances sociales est liée au fait que les accidents, la maladie/invalidité et le chômage sont très fréquemment à l'origine de situations de surendettement.



## Données propres au surendettement

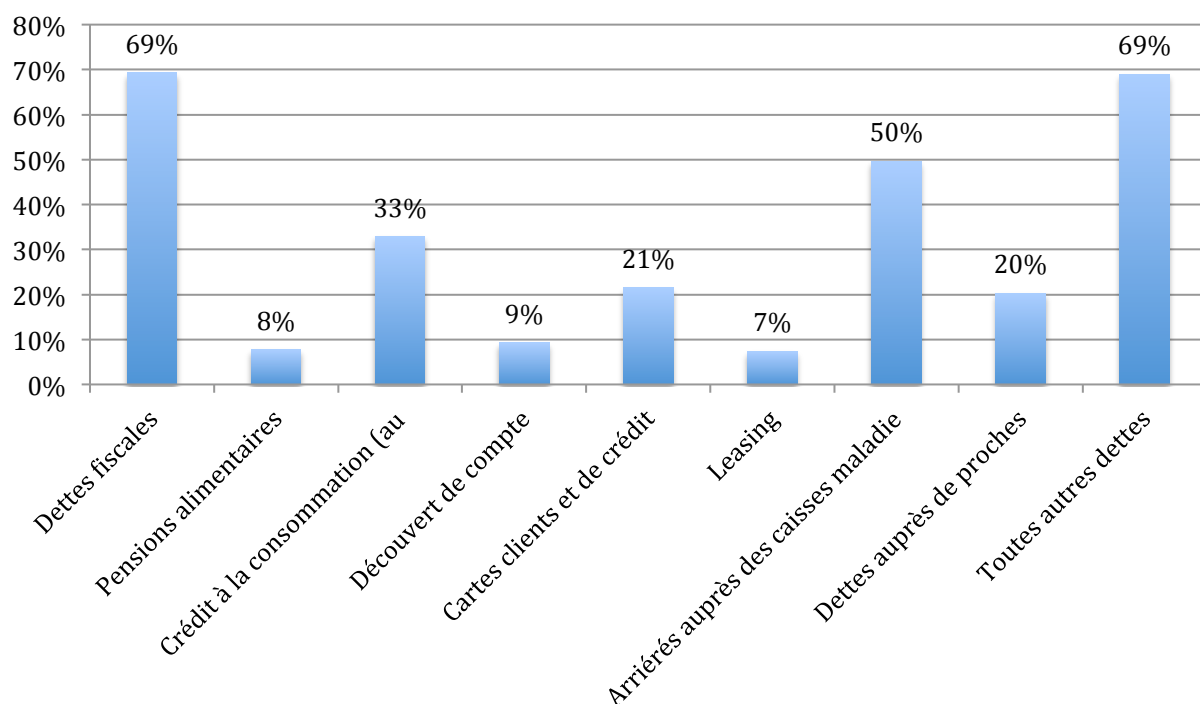
### Des types de dettes

69 % des ménages surendettés ayant consulté les services membres de Dettes Conseils Suisse pour la première fois en 2014 ont des **dettes fiscales**. La part de la dette totale (tous ménages confondus) est de 29,2 %. Une des raisons identifiées est que les personnes faisant l'objet de saisies de salaire sont dans l'impossibilité de payer leurs impôts courants. Par conséquent, ils s'endettent année après année auprès du fisc. L'essentiel des personnes que nous rencontrons qui n'ont pas de dettes fiscales sont les étrangers-ères imposé-e-s à la source.

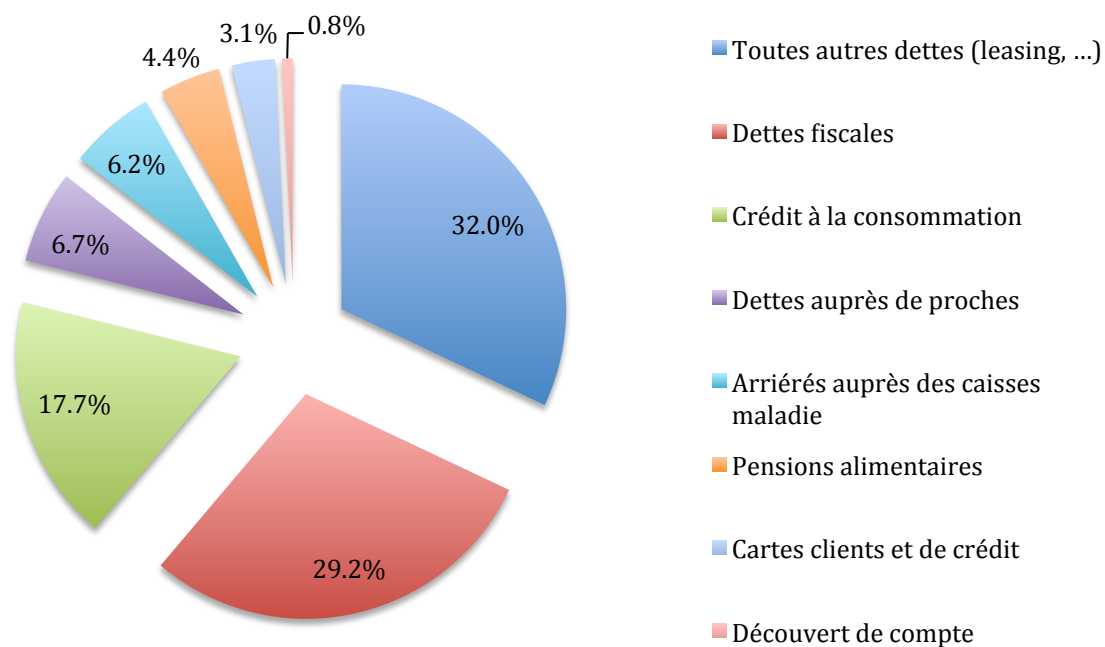
**Les contrats de crédit au comptant** ou apparentés se rencontrent dans environ 33 % des situations de surendettement. Nous constatons donc une légère diminution en fréquence, mais ne pouvons déterminer s'il s'agit d'une tendance ou d'une exception pour 2014. Par contre, la part de la dette totale liée à ces contrats équivaut à 17,7 % de la dette totale (tous ménages confondus). Nous devons donc constater que le crédit à la consommation joue toujours un rôle important dans les situations de surendettement et que le poids proportionnel de cette dette est particulièrement lourd. Notons également que **8% des ménages surendettés ont conclu des emprunts pour des tiers !**

Les dettes auprès des **assureurs-maladie** concernent 50 % des ménages. Ce qui est particulièrement important même si le poids relatif de cette dette ne représente que le 6,2 % de la dette totale. Relevons également que 144 ménages se trouvaient frappés par une suspension de remboursement des prestations médicales, dont plus de la moitié dans le seul canton de Lucerne. Notons également qu'une vingtaine de ménages étaient frappés par ce système dans le canton de St-Gall alors que celui-ci n'appliquait pas encore le système dit « des listes noires ». Rappelons en outre que l'augmentation des primes d'assurances-maladie, supérieure de 3,5% à l'augmentation des salaires nominaux conduit de plus en plus de ménages dans des difficultés financières.

## Pourcentage de ménages ayant des



## Types de dettes en % de la dette totale



Ménages frappés par une suspension de remboursement dans les cantons connaissant le système dit « des listes noires » en 2014:

AG	8		SO	10
GR	0		TG	16
LU	76		TI	Pas de données
SH	0		ZG	7

Le canton de LU est celui qui applique le plus durement le système des listes noires. Il est imaginable que ce canton soit également celui qui manque le plus à son devoir de différencier les personnes qui ne « veulent » pas payer leurs primes de ceux qui ne peuvent pas...

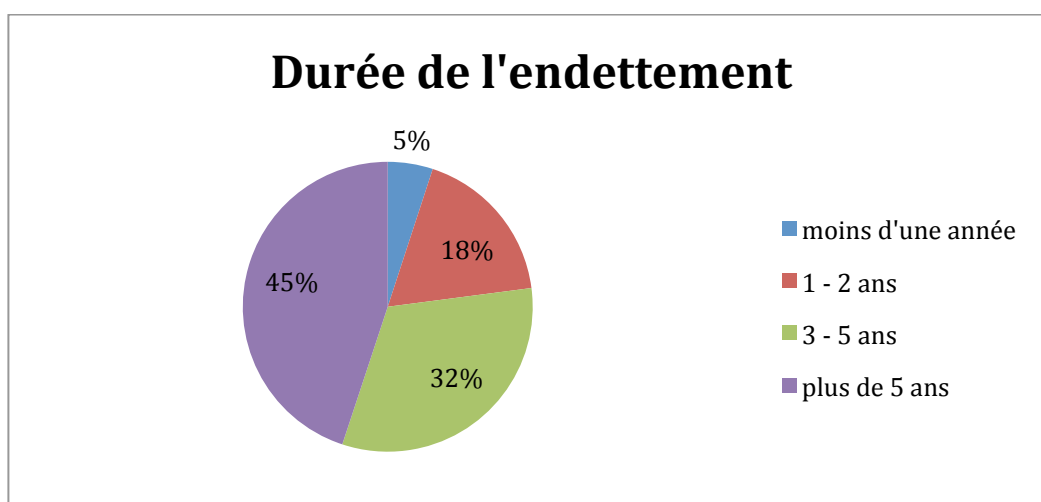
Ménages frappés par une suspension de remboursement dans les cantons qui ne connaissaient pas le système dit « des listes noires » en 2014:

AR	1		GE	4
BE	1		SG	20
FR	1			

Une telle suspension n'est possible, dans ces cantons, qu'en raison des règles de droit transitoires de la modification de la LAMal entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et pour les arriérés datant d'avant cette date. Le fait que le canton de St-Gall ait autant de situations apparaît surprenant. Considérant que ce canton a introduit le système des listes noires au 1<sup>er</sup> janvier 2015, peut-être les assureurs avaient-ils pris de l'avance ? Quoi qu'il en soit, rien ne semble justifier une telle pratique.

#### *Durée moyenne du surendettement*

Une des difficultés du désendettement est liées au fait que les personnes attendent souvent trop avant de demander du soutien. A priori, la situation tend à s'aggraver :



### Des causes du surendettement

Dans la plupart des anamnèses, nous devons constater que l'origine du surendettement est liée à une conjonction de facteurs actifs (difficultés de gestion, maque de prévision, prise de risque hasardeuse,...) et de facteurs passifs (diminution du revenu en raison d'une perte d'emploi, d'une maladie, d'un accident, d'invalidité ou d'une augmentation des charges suite à une séparation/un divorce, à la naissance d'un enfant,...).

Dans une majorité de situations, les ménages vivent à la hauteur de leurs moyens, mais prennent le risque ou ne peuvent faire de réserves financières adéquates. Lorsqu'un événement vient modifier leur situation (chômage, divorce, etc.), ils n'ont pas les capacités de s'adapter à leur nouvelle réalité financière. Les engagements financiers à long terme, comme les crédits à la consommation ou les leasing recèlent donc une importante part de risque de surendettement.

